



---

**Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban  
pour une action renforcée  
Deuxième session, sixième partie  
Bonn, 20-25 octobre 2014**

Point 5 de l'ordre du jour  
**Rapport de la session**

**Projet de rapport du Groupe de travail spécial  
de la plate-forme de Durban pour une action renforcée  
sur la sixième partie de sa deuxième session,  
tenue à Bonn, du 20 au 25 octobre 2014**

Rapporteur: M<sup>me</sup> Anna Serzysko (Pologne)

Table des matières

(À compléter)

## **I. Ouverture de la session**

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La sixième partie de la deuxième session du Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée (le Groupe de travail spécial) s'est tenue au Centre de conférence international à Bonn (Allemagne), du 20 au 25 octobre 2014.

2. Les Coprésidents du Groupe de travail spécial, M. Kishan Kumarsingh (Trinité-et-Tobago) et M. Artur Runge-Metzger (Union européenne), ont ouvert la 11<sup>e</sup> séance plénière du Groupe de travail spécial à sa deuxième session le 20 octobre 2014 et ont souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Ils ont aussi salué Mme Anna Serzysko (Pologne) en sa qualité de Rapporteur de l'ADP<sup>1</sup>.

(À compléter)

---

<sup>1</sup> Le Bureau de l'ADP a été élu conformément aux dispositions énoncées au paragraphe 7 du document FCCC/ADP/2012/2, que la Conférence des Parties a approuvées par sa décision 2/CP.18. L'ADP a élu les membres actuels du Bureau lors des deuxième et troisième parties de sa deuxième session, comme indiqué dans les documents FCCC/ADP/2013/2 (par. 6) et FCCC/ADP/2013/3 (par. 5), respectivement.



## **II. Questions d'organisation**

(Point 2 de l'ordre du jour)

### **A. Élection du Bureau**

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

(À compléter)

### **B. Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

3. À sa 1<sup>re</sup> séance, le 29 avril 2013, le Groupe de travail spécial a adopté l'ordre du jour de sa deuxième session figurant dans le document FCCC/ADP/2013/2.

## **III. Rapports sur les points 2 c) à 4 de l'ordre du jour**

(À compléter)

## **IV. Rapport de la session**

(Point 5 de l'ordre du jour)

4. À sa xx séance, le xx octobre 2014, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport sur la sixième partie de sa deuxième session (FCCC/ADP/2014/L.3). À la même séance, sur proposition des Coprésidents, il a autorisé le Rapporteur à achever le rapport de la session, sous la direction des Coprésidents et avec le concours du secrétariat.

## **Annexes**

(À compléter)

---